

Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2025-2027

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Politique d'inclusion et d'accessibilité

L'accessibilité numérique est au centre des engagements liés au développement et à l'accès de notre écosystème numérique, et Vichy Sport s'engage à permettre à chacun de pouvoir naviguer sur ses sites web et applications de manière simple et rapide. Cela est prouvé par la mise en place de ce schéma pluriannuel d'accessibilité numérique, ainsi que des plans d'action annuels pour la mise en conformité de ses sites et applications selon le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le référent accessibilité a pour mission d'instituer des bonnes pratiques et des normes, d'accompagner les équipes lors de formations de sensibilisation, de prendre en charge les demandes des utilisateurs pour améliorer la qualité de service ainsi que la coordination et planification des audits d'accessibilité afin de veiller à l'application de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel seront placés sous sa responsabilité.

Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique

Une évaluation en termes de besoins humains et financiers est en cours d'élaboration, elle conduira à l'établissement d'un poste budgétaire dédié à l'accessibilité numérique. Le présent schéma sera mis à jour à l'issue de ce processus.

Organisation de mise en œuvre l'accessibilité numérique

Des plans de formations vont être programmés afin d'assister les chefs de projets, product owners et contributeurs afin d'intégrer le point accessibilité dans l'ensemble des projets. Des audits d'accessibilité seront conduits pour la mise en Ligne initiale, lors de mise à jour importantes et de refontes pour établir une déclaration de conformité conformément à la loi en interne.

Si des tests utilisateurs sont conduits, Vichy Sport mènera une réflexion afin de vérifier l'impact des améliorations sur les personnes en situation de handicap, tout en les intégrant dans le processus d'amélioration.

Planification des mesures correctives

Chaque audit de conformité mènera à mise en place d'un plan de mesures correctives visant à corriger les problèmes d'accessibilité sur les projets publiés.

Conformément au RGAA et aux attentes potentielles des utilisateurs, un moyen de communication va être mis en place afin que les utilisateurs puissent faire part de leurs problèmes et difficultés à accéder aux différents services numériques. En attente que celui-ci soit disponible, le référent accessibilité traitera les demandes éventuelles.

Calendrier de mise en œuvre

Le calendrier de mise en œuvre des mesures correctives d'accessibilité de Vichy Sport est en cours d'établissement.